

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 13 avril 2023

L'an 2023 et le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 6 avril 2023.

Date de la convocation : 6 avril 2023

Date d'affichage : 6 avril 2023

Délibération N° 13-04-2023 / N°54

Etaient présents les membres en exercice : 78

Messieurs Jean-Marie Dufay, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Dominique Verdel, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Alexandre Decry, Eric Caron, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Magalie Jonard, Françoise Simon, Denise Tetelin, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 101

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Christian Delambre, Raymond Wacheux, Jean Bridel, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Magali Urbanac, Xavier Normand,

Absents suppléés : Pascal Mestant suppléé par Laurent Bridoux, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Michel Petit suppléé par Christian Diruit, Pierre Cuvillier suppléé par Yves Delattre, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Sidonie Duriez suppléée par Jean-Charles Painblan, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Jean-Louis Lebas suppléé par Joël Bray.

Absents excusés : Julien Bellengier, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Lionel Cayet ayant donné procuration à Alain Traisnel, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Dominique Verdel, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Geneviève Meurice, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Marie Bernard ayant donné procuration à Murielle Roussel, Edouard Hauteceur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Rolands Descamps ayant donné procuration à Eric Caron, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier ayant donné procuration à Serge Leu, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Monique Debeaumont

Titre de la délibération : Vote des budgets 2023

Suite à l'avis favorable des commission finances du 1 février et du 30 mars 2023

Suite à l'avis favorable du conseil communautaire du 23 février 2023 sur le relevé d'orientations budgétaires, Monsieur le Vice-Président présente le budget principal et les 7 budgets annexes pour 2023 en rappelant que ceux-ci ont été établis en tenant compte :

- des choix débattus lors du ROB en conseil communautaire du 23 février 2023
- d'une sortie de crise sanitaire et d'une reprise normale des activités et services
- impact du conflit en Ukraine sur les coûts de fonctionnement (énergie, gaz..)- assainissement non collectif = délégation de maîtrise d'ouvrage et reconduite de la subvention du Budget principal de 100 000€
- assainissement collectif : variation de 2% de la redevance sauf pour Avesnes le comte et reconduite de la subvention du Budget principal de 200 000€
- création d'un budget annexe pour la Gémapi/ Erosion/Ruissellement à compter du 1/01/2024
- création d'un budget annexe pour la ZAE Haute Avesnes à compter du 1/01/2024

Pour le budget principal, les taux d'imposition pour 2023 seront :

TH 12,27 % uniquement pour les résidences secondaires

TFB 1,77 %

TFNB 3,56 %

CFE 23,65 %

TEOM – communes desservies par le Smav 20.03 %

- communes desservies par le Smirtom 17.64 %

GEMAPI 8,50 €/HAB

- remplacement du produit de la TH et de la CVAE compensé par le versement d'une fraction de

TVA

- revalorisation des valeurs locatives de 7 %

- maintien des concours financiers de l'état au même niveau que 2022

Suite à la présentation en commission finances réunie le 1^{er} février et le 30 mars 2023, en conseil communautaire le 23 février 2023 du relevé d'orientation budgétaire et conformément à ce dernier en matière de fiscalité, le conseil communautaire décide à la majorité (2 contres) d'adopter :

- le budget principal 2023
- le budget annexe SPAC 2023
- le budget annexe SPANC 2023
- le budget ZA La Bellevue 2023
- le budget ZA Ecopolis 2023
- le budget bâtiment relais 2023
- le budget MARPA 2023
- le budget Office du Tourisme 2023

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 21/04/2023 et publication ou notification du 21/04/2023